

**Séance** : 12 décembre 2024

**Numéro** : 6

**Objet** : Cotisations 2025 Centre  
de Gestion

**DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION  
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le douze décembre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 2 décembre 2024, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.

8 membres présents, 6 membres représentés, 13 membres absents.

**Membres présents** : Michel ARTUS, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Florence CAYLA, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER

**Membres représentés** : Roland AYGALLENQ, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Marielle FERAL, Jacques GARDE, Christine PRESNE.

**Membres absents** : Valérie ABADIE-ROQUES, Anne CALMELS, Jean-Louis CALVET, Anne-Marie CONSTANS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY (excusé), Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Eric TRANNOIS, Jean-François VIDAL.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de fixer le montant de la cotisation du Centre de Gestion pour 2025 :

- Dématérialisation : 1 650 euros
- Confiance numérique : 9000 euros
- Part fixe : 400 euros

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

**APPROUVE** le montant de la cotisation telle que présentée ci-dessus,

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire,

**Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.**

**Le Président du S.M.I.C.A**

*Acte dématérialisé*

**Jean-Louis GRIMAL**